Autorisation d’exploitation du droit à l’image individuelle

Je soussigné……………………………………………………………………….

Demeurant au : ………………………………………………………………………………………….

Accordons à LA VILLE DE CARBON-BLANC d’utiliser des prises de vue photographiques sur lesquels nous pouvons apparaitre.

Nous accordons à LA VILLE DE CARBON-BLANC l’autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local).

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Nous n’autorisons pas l’exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l’image, j’autorise LA VILLE DE CARBON-BLANC à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par ………………………………………… sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Carbon Mag

- Affiche,

- Carte postale,

- Réseaux Sociaux,

- Flyers,

- Panneaux lumineux

- Presse

* Autre :

Le bénéficiaire de l’autorisation s’interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d’utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l’exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l’utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l’interprétation ou de l’exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à ……………………………………………., le ………………………………, en deux exemplaires

Nom et prénom de la personne photographiée Service communication

Signature